



N° 126  
5 février 2003  
Bimensuel

## Faites connaissance avec les responsables RH

### Dans ce numéro

#### ACTUEL

La Démarche de modernisation (DM) laisse la place à la nouvelle unité d'organisation.

3

Enfants de parents séparés: comment gérer l'affectif et le normatif? Réponse avec Maurice Nanchen.

7

#### EMPLOI

30 postes vacants.

8

#### VIOLON D'INGRÈS

De l'art de combiner motos et cartes postales avec Jean-Pierre Desponds.

11

#### UNE JOURNÉE AVEC

Dans le ventre du CHUV, ou le quotidien de cuisines mitonnant quelque 5000 repas par jour en semaine.

12

#### CONSEIL D'ÉTAT

Les décisions de la quinzaine.

15

#### MEMENTO

Entre esthétisme et angoisse, les photos de Lynne Cohen s'exposent au Musée de l'Elysée

16



La plupart des Responsables des ressources humaines (RRH) de l'administration cantonale réunis.

L'entrée en vigueur de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud les met à rude épreuve. Les responsables des ressources humaines (RRH) des départements et des plus grands services

de l'administration sont en première ligne pour organiser des séances d'information et répondre à toute question sur les changements en cours. Faites plus ample connaissance avec eux! **pages 4 à 6**

### Nouveau député

Afin de remplacer Eric Golaz, récemment nommé à la tête du Service de justice, de l'intérieur et des cultes (SJIC) et dès lors démissionnaire du Grand Conseil,



un nouveau député a été assermenté lors d'une récente séance du Parlement. Le nouveau député, **Pierre Kaelin** (photo), fait partie du groupe radical de l'arrondissement de Morges.

### BCV: plainte pénale

Faux dans les titres, gestion déloyale, faux renseignements sur des entreprises commerciales et infractions réprimées par la Loi fédérale sur les banques: les conclusions de Me Paolo Bernasconi, mandaté par le Conseil d'Etat pour enquêter sur les responsabilités à l'origine des pertes de la Banque cantonale vaudoise, donnent au Gouvernement matière à engager des procédures pénales. Ancien membre de la direction générale de la BCV, l'actuel chef de service de l'Administration cantonale des impôts a offert de quitter sa fonction afin d'éviter tout risque d'interférence entre ses activités actuelles et passées dans le cadre de la procédure qui s'ouvre. **p.14**



**A louer:** Lucens. Spacieux appartement, 3,5 pièces. Au centre du village. Salle de bain et WC; séparés. Chambres avec parquet et salle à manger en carrelage. 950 francs avec charges. Libre, de suite. Tél.: 079/21 34 34 5 ou 021/316 88 51.

**A louer:** cause double emploi, locaux commerciaux à Lausanne (centre ville), 60m<sup>2</sup> ou 90m<sup>2</sup> (possibilité de sous-location). Tél.: 076 369 91 89 ou 021 683 06 85 (soir).

**A vendre:** à Belmont s/Lausanne, 4 contiguës Minergies de plus de 220 m<sup>2</sup>, capteurs solaires, chaufferie commune à pellets, ventilation contrôlée. Vente sur plan. Réalisation pour fin 2003. Forfait dès 594'000 francs. Tél.: 021 728 96 75 ou vonnray@swissonline.ch.

**A vendre:** Audi A3 1.8 T modèle Ambition de 1998, grise, climatisation, kit carrosserie caractère, jeux de pneus d'hiver et d'été sur jantes, auto-radio chargeur 12 CD, très bon état. 21000 francs (à discuter). Pour tout renseignement: 079/235 44 00.

**A vendre:** appartement triplex de 5 pièces et demi + jardin, place de parc + garage, dans quartier résidentiel, Lausanne-nord (Grand-Vennes). Tél.: (le soir) 021 652 77 29.

**Chant:** chœur de gospel féminin (Evening Stars) cherche, pour compléter son effectif, une soprano et une contralto. Répétitions chaque mercredi soir. Concerts surtout en mai-juin et novembre-décembre. Renseignements: 079 446 79 51.

**Vacances:** Espagne, Costa Brava; 750 km de Lausanne, à louer maison 3 ch. (4-5 personnes), tout confort près de la plage et tout commodité. 450.-Frs/semaine, dès juillet 650.-Frs/semaine. Tél.: 021 636 05 73 (le soir), ou 021 692 44 80 (l'après-midi).

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

## Nouvelle directrice au Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale

Suite au départ à la retraite de Rose-Marie Iseli, le 31 décembre 2002, le Département de l'économie a promu Maryline Rimbault en qualité de directrice du Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale (CEMEF), anciennement Ecole ménagère rurale de Marcelin (EMR). Agée de 45 ans, Maryline Rimbault est titulaire de certificats suisse et français

d'infirmière. Elle est aussi en possession de diplômes d'études commerciales et de formatrice.

La nouvelle directrice a participé à la rédaction de deux ouvrages: «Univers Psycho Corporel» et «Le dossier de soins réalisés et perspectives». Entrée au CEMEF en 1996, elle a travaillé en qualité d'adjointe de Rose-Marie Iseli. Elle s'attachera dorénavant au

développement des nouvelles orientations de l'Ecole, que sont la formation en économie familiale et les diverses formations nécessaires au développement de l'économie rurale.

Directrice depuis 1985, Rose-Marie Iseli a, pour sa part, initié la mutation de l'EMR, suite aux réflexions d'un groupe de travail auquel elle a participé et qui réunissait divers Services de l'administration et associations. Sa forte personnalité et ses compétences reconnues lui ont permis d'adapter l'Ecole à l'importante évolution qu'ont connue l'économie familiale ainsi que l'économie rurale, en conformité avec les orientations fixées par la politique fédérale agricole. – com



L'ancienne directrice, Rose-Marie Iseli...



...et la nouvelle, Maryline Rimbault.

## Départ à la retraite du chef de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)

Le chef de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), Claude Burnat, partira à la retraite anticipée le 1<sup>er</sup> mai 2003. Titulaire d'un brevet pour l'enseignement primaire (1965) et d'un diplôme de l'Institut fédéral de pédagogie pour la formation professionnelle (1975), Claude Burnat a enseigné à Thierrens, à Penthaz puis à l'EPSIC, à Lausanne.

Nommé à la tête de l'OCBE en 1982, Claude Burnat a su gérer avec compétence et loyauté tant l'accroissement impression-

nant des dossiers que leur complexification. Durant cette période, le montant des octrois est passé de 8,7 à 25 millions de francs.

La personne qui succédera à Claude Burnat aura à procéder au réaménagement en profondeur de la loi cantonale sur les bourses, avec, notamment, des adaptations à la nouvelle répartition des tâches prévue entre la Confédération et les cantons ainsi qu'à la Déclaration de Bologne relative au nouveau concept des études du secteur tertiaire. – com

## Vote par correspondance: gare à l'erreur!

Le vote par correspondance rencontre un vif succès et les électeurs s'en servent correctement dans l'ensemble. Toutefois, une erreur est encore assez répandue, de l'ordre de 500 cas par scrutin: certains électeurs pensent voter valablement en mettant bulletin de vote et carte de vote dans

l'enveloppe de vote jaune, sans utiliser la grande enveloppe dite «de transmission». En conséquence, si leur vote est déposé dans une boîte postale, il ne pourra être acheminé faute de destinataire; et s'il l'est dans la boîte aux lettres communale, le greffe ne sera pas en droit de l'ouvrir pour ne pas

attenter au secret du vote. Dans les deux cas, le vote ne pourra être pris en compte.

La marche à suivre pour voter valablement est imprimée au dos de l'enveloppe grise de transmission. Par ailleurs, le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch) rappelle les principales étapes du vote et signale leurs erreurs à ne pas commettre.

# Création d'une unité d'organisation

L'actuelle Démarche de modernisation (DM) cède la place à une nouvelle unité d'organisation. Placée sous la conduite de Dominique Hayoz, actuellement directeur adjoint au Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), cette nouvelle unité aura pour mission principale de fournir un appui aux services dans leurs projets de réorganisation et à intégrer de nouvelles méthodes de gestion.

## Fin d'un cycle de développement

La DM avait vu le jour durant la législature 1994-1998 pour superviser la réalisation des économies à l'enseigne d'«Orchidée» et le programme de réallocations des ces économies dans le cadre de projets de l'administration. Le Conseil d'Etat a fait le constat que la DM

arrive au terme d'un cycle de développement qui a vu le démarrage et la réalisation de plusieurs projets importants, dont ceux touchant aux contrats de prestations, aux démarches qualité et au suivi des projets de réallocations. Ainsi, en ce qui concerne les contrats de prestations, la nouvelle unité fournira encore une activité de conseil, alors que le département des finances reprendra l'assistance technique et financière.

## Source de conseils et d'appuis techniques

Mais aujourd'hui, c'est le besoin d'un appui technique en matière d'organisation dans l'administration qui est avéré. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat a décidé de créer dès le 1<sup>er</sup> février 2003 une unité d'organisation rattachée à la Chancellerie d'Etat. L'administration

disposera à l'interne d'une instance de conseil en organisation clairement identifiée, disponible, compétente et à un coût contenu, constituant un guichet unique en la matière. Si la principale mission de l'unité est de conseiller et d'appuyer départements et services dans les démarches de réorganisation et de conduite de changements, elle sera aussi appelée à mener des missions organisationnelles sur mandat du Conseil d'Etat ou des chefs de département, de promouvoir et introduire des méthodes de gestion. Elle devra valider et suivre les mandats de conseils en organisation qui seront encore octroyés de manière restreinte à des sociétés externes.

La mise sur pied de cette unité ne nécessite pas la création de postes nouveaux. – com

## Dominique Hayoz en bref



Géographe de formation, Dominique Hayoz a d'abord endossé la fonction de directeur, de 1992 à 1999, du Centre d'éducation permanente (CEP) dont il a aussi été l'un des fondateurs, puis à rejoint le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) comme directeur adjoint. Depuis le 1<sup>er</sup> février dernier, il dirige la nouvelle *Unité d'organisation* et travaillera avec les collaborateurs de la défunte DM au sein de leurs locaux. Un défi qui le stimule, lui qui, au cours de son cursus professionnel, a toujours pu compter sur son sens de l'organisation.

## MON PC

## Nouveau site internet pour naviguer... sur l'eau ou pour prendre l'autoroute

*Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), à un clic de souris de ses utilisateurs.*

Comment obtenir un permis de conduire, où effectuer le contrôle technique de son véhicule, par quel biais choisir son numéro de plaques sont autant de liens proposés sur le nouveau site internet du

service des automobiles et de la navigation.

Si l'internaute ne peut pas encore effectuer des commandes en lignes, de nombreux formulaires peuvent être téléchargés puis retournés directement par courrier.

Les informations recherchées s'obtiennent très rapidement grâce aux mots-clés choisis et la ligne graphique rompt avec l'habituelle rigueur administrative des services automobiles.

Pour visiter le site: [www.dse.vd.ch/auto](http://www.dse.vd.ch/auto)



## Une seule adresse e-mail pour la cellule web

Dans le cadre de l'organisation de la Cellule Web, une boîte aux lettres électronique unique a été créée pour l'équipe qui compose la cellule. Les demandes adressées par cette voie seront ainsi traitées dans les meilleurs délais. La nouvelle boîte aux lettres rend désormais inutiles les adresses suivantes qui seront prochainement mises hors service:

- webmaster.cantonal@vd.ch
- webpublisher.dse@vd.ch
- webpublisher@dfj.vd.ch
- webpublisher.dire@vd.ch
- webpublisher.dsas@vd.ch
- webpublisher.dec@vd.ch
- webpublisher.dinf@vd.ch
- webpublisher.dfin@vd.ch

Pour tout contact avec un webpublisher départemental ou avec le webmaster cantonal, chacun est prié d'utiliser dorénavant exclusivement l'adresse e-mail suivante:

**[info.web@vd.ch](mailto:info.web@vd.ch)**

Cette boîte aux lettres sera systématiquement relevée par les membres de la Cellule Web et vos demandes seront ainsi traitées même en l'absence de votre personne de contact. Les boîtes aux lettres personnelles de chaque collaborateur restent naturellement opérationnelles mais ne sont pas relevées en l'absence du titulaire.



# Personnel 2003

## RRH, une abréviation barbare pour ceux qui valorisent les ressources humaines de l'Etat

*Ils sont à disposition pour tout problème ou question liés aux contrats de travail ou à la nouvelle Loi sur le personnel. Faites connaissance avec l'équipe des responsables des ressources humaines des départements et des plus gros services de l'Etat.*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, les responsables des ressources humaines (RRH) et leur équipe jouent un rôle décisif, en première ligne

pour informer tous les collaborateurs des changements en cours et répondre aux préoccupations de chacun. Ouverts à l'écoute et tenus à la confidentialité, ces conseillers avisés incarnent au quotidien

et sur le terrain des services le climat de confiance et de responsabilité qui prévaut à l'esprit de la nouvelle loi.

Une petite question ? Un gros problème ? Besoin d'un rendez-vous ? Tous les RRH sont disponibles au téléphone ou sur messagerie. Leurs numéro et adresse sont répertoriés notamment dans le jeu de cartes joint à la feuille de salaire de janvier, ainsi que sur le site du Service du personnel ([www.spev.vd.ch](http://www.spev.vd.ch)) à la rubrique «Contact ressources humaines». Cette base de données se dotera prochainement d'une plateforme d'échanges qui proposera de multiples services et répondra aux interrogations les plus diverses.

Dans l'immédiat, les RRH participent aux séances départementales d'information concernant les nouvelles lois sur le personnel et la Caisse de pensions. Tous les collaborateurs y sont conviés sur simple inscription, et le planning complet figure dans ces pages.

### Philippe Mathis

- Responsable des Ressources Humaines (RRH) Département des finances (DFIN) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2001.



- Poste précédent: responsable du personnel Expo.02.
- Marié, 3 enfants.
- Hobbies: un brin d'informatique, deux doigts de musique et une pointe de jardinage.

### Anne Grandjean Pirlot

- Adjointe au chef de service du personnel & responsable du réseau RH depuis le 1<sup>er</sup> juin 2001.
- Poste précédent: conseillère en personnel aux Retraites Populaires.
- Mariée, 1 enfant (6 ans)
- Hobbies: repas entre amis et fitness



PHOTOS: JOËL CHRISTNY, ANIKA GÜL, MICHAËL FAUX, SILVANO PRADA

### Marc Bonzoms

- Responsable des Ressources Humaines du Département de l'économie depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1999.
- Poste précédent: conseiller ORP
- Marié, 1 enfant
- Hobbies: ski, VTT, voyages en camping-car ou en 4X4.



### Antonio Racciatti

- Responsable des Ressources Humaines et Organisation du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2001.
- Poste précédent: chef de l'Office régional de placement de la Riviera, DEC, Service de l'Emploi.
- Divorcé, deux enfants.
- Hobbies: lectures, cinéma, activités culturelles de toutes sortes, vélo, ski, montagne et la bonne cuisine.



### Carlos Iglesias

- Délégué aux Ressources Humaines du DSAS depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001.
- Poste précédent: responsable Ressources Humaines de XEMICS S.A. (Circuits Intégrés, Haute Technologie).
- Célibataire.
- Hobbies: tennis (Compétition), très actif dans la danse «Salsa», beaucoup voyager à travers le monde, bénévole dans les Hôpitaux, lecture, spectacles, concerts, cinéma, musique, ski.



### Marc Bernoulli

- Responsable des ressources humaines du Service de l'emploi depuis le 1<sup>er</sup> mars 2000.
- Poste précédent: coordinateur du Recensement fédéral de la population de 2000 pour le canton de Vaud, Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS).
- Célibataire.
- Hobbies: voyager, lire et savourer la vie.



## Benoît Rohrbasser

- Directeur des Ressources humaines au Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001.



- Poste précédent: vice président du syndicat du personnel des transports (SEV).
- Marié à Danielle et père de Constance (10 ans) et Elsa (7 ans).
- Hobbies: musique, cuisine.

Essentielle, la fonction des ressources humaines est pourtant récente dans l'administration vaudoise. Si les départements comptent des délégués RH depuis une douzaine d'années, le Conseil d'Etat n'opte qu'en 1999 pour une véritable politique dans ce domaine. Un réseau se construit les années suivantes, qui parvient aujourd'hui à pied d'œuvre.

Chaque département ainsi que l'Ordre judiciaire dispose d'une Unité ressources humaines (URH), rattachée au Secrétariat général et coordonnée par le Service du personnel. En outre, dix services aux effectifs importants bénéficient de leur propre URH, complémentaire de l'unité départementale. Chacune de ces 18 unités est constituée d'un responsable et, suivant les besoins, de conseillers, voire de personnel administratif. Soit autant de spécialistes au service des quelque 24000 «ressources humaines» de l'Etat.

## Nicolas Sallen

- Responsable RH du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998.



- poste précédent: psychologue conseil au Centre Dupont (Psychologues et conseils en ressources humaines et orientation professionnelle).
- Marié, 1 enfant de 2 ans.
- Hobbies: activités familiales, informatique, musique, lecture, ciné.

## Roland Bonzon

- Responsable départemental des Ressources humaines, DINF, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002.



- Poste précédent: CFF SA – chef de l'unité Personnel – division infrastructure.
- Marié, 2 enfants (23 et 21 ans).
- Hobbies: montagne, golf, tennis, intérêts pour la philosophie et l'évolution humaine.

## Frédéric Dupuis

- Officier EM, Responsable des Ressources Humaines de la police cantonale, entré à la gendarmerie en 1979 et responsable RH depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1997.



- Poste précédent: brigades de circulation à la gendarmerie.
- Marié, 2 enfants.
- Hobbies: marche, observation de la nature, week-end au chalet.

## Daniel Bringolf

- Responsable RH du Service des routes, dans la fonction RH à l'Etat depuis le 9 août 1993



- Poste précédent: RRH dans le secteur privé (commerce, finance-banque, industrie métallurgique).
- Divorcé (mais vivant en ménage commun...).
- Hobbies: golf et sport autos (fada de la marque Porsche), balades en montagne, bonne «bouffe».

## Séances départementales d'information sur les nouvelles lois

Le Service du personnel et les responsables des ressources humaines, en collaboration avec le Centre d'éducation permanente (CEP) organisent des séances d'information sur les nouvelles dispositions qui touchent les collaborateurs de chaque département et leur Caisse de pensions. Toutes les questions qui subsistent peuvent être posées à cette occasion.

Ces séances se déroulent à l'**Aula du Palais de Rumine**, à Lausanne, selon le planning qui suit. Les collaborateurs intéressés suivent les modalités de participation prévues dans leur service. Il est possible de s'inscrire directement sur le site du CEP ([www.cep.vd.ch](http://www.cep.vd.ch)) à la rubrique «Catalogue des cours», puis «Nouvelle loi sur le personnel».

Date	Horaire	Département
10 février 2003	10h30-12h00	DSAS
14 février 2003	8h30-10h00	DIRE/DSE
14 février 2003	10h30-12h00	DIRE/DSE
17 février 2003	8h30-10h00	DIRE/DSE
17 février 2003	10h30-12h00	DSAS
17 février 2003	13h30-15h00	DEC/DFIN
21 février 2003	8h30-10h00	DEC/DFIN
21 février 2003	10h30-12h00	DEC/DFIN
3 mars 2003	8h30-10h00	DEC/DFIN
3 mars 2003	10h30-12h00	DIRE/DSE
7 mars 2003	8h30-10h00	DEC/DFIN
7 mars 2003	10h30-12h00	DEC/DFIN
7 mars 2003	14h30-16h00	DFJ
10 mars 2003	8h30-10h00	DEC/DFIN
10 mars 2003	10h30-12h00	DIRE/DSE
17 mars 2003	10h30-12h00	DFJ

L'information au sein du Département des infrastructures a eu lieu lors de la conférence départementale du 10 janvier 2003. Les collaborateurs du DINF qui n'ont pas pu y assister peuvent néanmoins s'inscrire s'ils le souhaitent à n'importe quelle séance annoncée.

### Pierre Kolly

- Directeur général adjoint (direction ressources humaines) à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) depuis le 1<sup>er</sup> août 2001.



- Poste précédent: adjoint au Chef de service (SENEPS).
- Célibataire.
- Hobbies: Sports de glisse (snowboard, windsurf), randonnées en montagne, œnologie.

### Christophe Honegger

- Responsable ressources humaines au Service de la formation professionnelle (DFJ) depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2002.



- Poste précédent: formateur pour la Suisse-romande au sein des magasins EPA
- Célibataire (sans enfants)
- Hobbies: sport (snowboard, natation), ciné, musique, théâtre, cuisine,...

### Dominique Errassas

- Responsable RH de l'administration cantonale des impôts (ACI) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1999.



- Poste précédent: fonction RH dans le privé.
- Mariée et mère d'un petit garçon de 14 mois.
- Hobbies: les amis, le ballet, la musique, la lecture, les balades, les voyages, l'eau.

## Le contrat de travail, gage de sécurité pour l'emploi

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur le personnel, le Gouvernement a souhaité adresser à chaque collaborateur de l'Etat un contrat de travail, signe d'un engagement réciproque, confiant et responsable, dans le nouveau système. Ce contrat dit «de reprise» a été établi minutieusement par les Unités des ressources humaines et les services, sur la base des données fournies par le Service du personnel. Il est signé par le chef de service ou par le Conseil d'Etat selon l'autorité d'engagement désignée, et parviendra ces jours sous pli fermé à son destinataire, qui le contre-signera avant de le renvoyer à son URH. A noter que les enseignants n'auront pas de

contrat au 1<sup>er</sup> janvier mais au 1<sup>er</sup> août 2003.

Cette introduction généralisée du contrat de travail, et plus généralement le changement du statut d'engagement peuvent inquiéter certains, qui se demandent si leur situation sera précarisée. Pour la moitié des collaborateurs de l'Etat qui ne bénéficiaient pas de la nomination dans l'ancien statut, la nouvelle loi renforce clairement la sécurité de l'emploi. La résiliation du contrat de travail est certes possible, mais elle est assortie de fortes garanties contre tout licenciement injustifié ou abusif.

Sauf situation exceptionnelle, le contrat ne peut être résilié sans la notification préalable d'un aver-

tissement. De plus, toute résiliation doit être motivée, ce qui va au-delà des exigences du secteur privé et du Code des obligations. En particulier, la résiliation doit se référer à l'un des cas prévus par la loi, soit la violation des devoirs légaux ou contractuels, l'inaptitude avérée ou la disparition durable des conditions d'engagement. Enfin, tout collaborateur pourra saisir une autorité judiciaire, indépendante de l'administration, à savoir le Tribunal de prud'hommes en cours de constitution.

*L'intégralité des législations et réglementations concernant le statut d'engagement et la résiliation du contrat de travail peut être consultée sur le site [www.spevd.ch](http://www.spevd.ch).*

### Christian de Trey

- Responsable du Bureau de la gestion du personnel de l'Université de Lausanne depuis le 1<sup>er</sup> mars 1993.



- Poste précédent: responsable administratif de Elca Informatique à Lausanne.
- Marié à Margarida, Catalane de Barcelone, une fille de 27 ans, bijoutière, spécialiste des métaux précieux.
- Hobbies: lecture, histoire, photo, cuisine, promenades avec mon chien.

### Emmanuel Masson

- Directeur des ressources humaines des Hospices / CHUV depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1992.



- Poste précédent: adjoint au SPEV
- Marié, 2 filles.
- Hobbies: plongée sous-marine.

### Anne Corninboeuf

- Responsable RH au SPJ (Service de protection de la jeunesse, rattaché au DFJ), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.



- Poste précédent: cheffe du personnel chez Crema SA à Fribourg.
- Hobbies: violoniste dans un orchestre classique amateur, voile, sports divers, lecture.

### Alfred Forestier

- Responsable des ressources humaines du Service des automobiles et de la navigation (SAN), entré dans la fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1991.



- Poste précédent: inspecteur au SAN.
- Marié, père de trois enfants majeurs.
- Hobbies: voyages, jardinage, bricolage, histoire.

# Qu'en est-il du «normatif et de l'affectif» dans le cas d'enfants de parents séparés ou divorcés ?

En marge de la conférence donnée par Maurice Nanchen en juillet 2002, sous l'égide de «Midi Ouvertures»\*, sur la part de l'éducation dans l'incivilité et la violence des jeunes (voir compte-rendu dans *La Gazette* n°114, du 7 août 2002, p. 3), les lecteurs de *La Gazette* avaient pu poursuivre la discussion en adressant leurs remarques et leurs questions à [Isabel.balitzer@chancellerie.vd.ch](mailto:Isabel.balitzer@chancellerie.vd.ch) ou par poste au même nom, Château cantonal, 1014 Lausanne. Et dont voici le dernier épisode:

*La question du «normatif et de l'affectif» dans le cas d'enfants de parents séparés ou divorcés nous a été soumise par J. Mauerhofer du collège du Vernay, établissement primaire et secondaire de Puidoux:*

– «Vous ne relevez que fort peu les cas des enfants de parents séparés ou divorcés, qui sont de plus en plus nombreux.

Les effets des gardes alternées n'arrangent pas les choses dans le domaine éducatif. Lors de ses jours de garde, chaque parent se sent vite obligé de faire ce que les enfants désirent, se plaçant ainsi prioritairement sur l'axe affectif. Comme c'est le père qui n'agit souvent qu'un week-end sur deux, il ne se sent pas le cœur d'être normatif durant ces quelques heures. Il ne l'est donc plus jamais! On voit même s'installer une surenchère, l'un des parents profitant de son moment de garde pour faire mieux que «l'autre» et s'attacher les enfants à coups de cadeaux, de distractions, de voyages... Les enfants s'en aperçoivent vite et très tôt. Ils profitent de la moindre occasion pour mettre les deux parents en concurrence éducative et... commerciale.

Je suis d'avis que ces comportements ont des effets non négligeables sur la formation de la personnalité de l'enfant. Vu le nombre d'enfants concernés, on pourrait être en présence d'un phénomène de société important.»

## Réponse de Maurice Nanchen

– «Votre tableau correspond bien, hélas, à la réalité telle que je l'observe quotidiennement. J'ajouterais même que cette compétition entre les deux parents pour s'attacher leurs enfants par des stratégies de séduction est également présente lorsque le couple n'est pas séparé.

C'est au début des années 70 que dans nos pays la loi a mis fin au principe

de l'autorité paternelle (qui instituait un seul détenteur de l'autorité) au profit de ce qui s'est appelé l'autorité parentale. En plaçant les deux parents sur un pied d'égalité face à la responsabilité d'éduquer les enfants, le législateur pariait sur leur capacité de se répartir harmonieusement le pouvoir et d'unir leurs forces de manière solidaire. Mais, dans la pratique, la «co-parentalité» s'est

révélée beaucoup plus difficile à gérer que prévu. Fréquemment, en lieu et place d'une répartition équitable et solidaire des interventions de chacun des parents sur les deux axes de l'éducation (affectif et normatif), s'est instaurée entre eux une relation de concurrence, par exemple pour savoir lequel des deux était le plus apprécié des enfants. Ou encore: lequel était le plus compétent pour obtenir de ces derniers les comportements souhaités (mais la règle imposait d'y parvenir sans recourir à la contrainte). A ce jeu, le père y a souvent laissé son âme et fini par désertier peu ou prou le champ de l'éducation. Quant à la mère, sans l'avoir forcément recherché, elle occupe aujourd'hui la place de parent principal.

Une exception à ce rapport de concurrence: il existe presque toujours une grande unanimité entre le père et la mère pour déléguer à l'école la tâche peu sympathique de transmettre le normatif à leur enfant (les contraintes, les règles, la loi) et pour fustiger sans indulgence le malheureux enseignant lorsqu'il ne le fait pas dans les formes qui auraient été les leurs ... s'ils l'avaient fait.

Lorsque le divorce ou la séparation sont gérés de manière purement émotionnelle par les ex-conjoints - ce qui est encore souvent le cas - la compétition s'exacerbe auprès des enfants, ce qui a pour effet de les priver d'un cadre cohérent et consistant, notamment sur l'axe normatif.

Rêvons un instant: à l'occasion d'un week-end que passent ses enfants chez



Maurice Nanchen, ancien directeur adjoint du Service médico-pédagogique valaisan.

leur père, une mère informe son ex-mari de la manière suivante: «Je te signale que Nicolas doit connaître parfaitement sa table de multiplication pour lundi. Merci d'y veiller car il devait déjà l'avoir étudiée pour jeudi passé, mais il m'a caché cela. Son maître effectuera un contrôle lundi matin». Quant au père, il a pris le temps qu'il fallait pour contrôler Nicolas (qui prétendait que sa mère exagérait les choses) et obtenir que la leçon soit parfaitement sue avant de le quitter le dimanche soir.

Le 21<sup>e</sup> siècle, si nous le voulons, verra l'abandon de l'utopie du tout-affectif au profit d'une intégration harmonieuse du normatif et de l'affectif en éducation.»

\*Cycle de conférences organisé par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) et dont Maurice Nanchen fut l'invité en juillet 2002.

## A tu et à toi avec le prof

Dans un article paru dans *La Gazette* du 2 octobre 2002 (n°118), Maurice Nanchen se prononçait en faveur de l'usage du vouvoiement entre élèves et enseignants. Une façon pour lui de signifier à l'enfant qu'il passe des règles de la famille aux règles de l'école. Le quotidien *Le Temps* a consacré le 18 janvier dernier un article au même thème. Les propos de Maurice Nanchen y sont repris et opposés à ceux de Georges Pasquier, enseignant et rédacteur en chef de *L'Éducateur*.



# Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

## DEC Département de l'économie

### Adjoint-e B au chef du Service de l'économie et du tourisme 100%

**Mission:** appuyer le chef de service dans la réalisation des missions liées au développement régional, au tourisme et aux pôles de développement. Gérer les activités liées aux missions (cl. 27-30).

**Renseignements:** M. Gérard Moser, 021/316.60.11

**Adresse:** réf. 3930G, Service de l'économie et du tourisme, Mme Ginette Dumard, Caroline 11 - 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 14.01.03

### Secrétaire juriste au Service de l'emploi 100%

**Mission:** régler les contentieux en matière d'assurance-chômage entre les assurés et les autorités d'application de la loi dans le canton de Vaud (cl. 22-25).

**Renseignements:** Mme Françoise Favre, 021/316.60.93

**Adresse:** réf. 3952G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Secrétaire pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) 100%

**Mission:** assurer le secrétariat du directeur d'un important établissement de formation professionnelle. Gérer les dossiers et la correspondance. Participer à l'élaboration des horaires. Effectuer diverses tâches administratives inhérentes à une école professionnelle (cl. 15-18).

**Renseignements:** M. Michel Berney, 021/923.14.00

**Adresse:** réf. 3949G, CEPV, M. Michel Berney, Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey. Publié dans la FAO le 21.01.03.

### Employé-e d'administration au Centre informatique de l'Université de Lausanne 20%

**Mission:** aide à la gestion de la centrale d'achats informatiques de l'Université. Tenue à jour de l'inventaire informatique. Contacts avec fournisseurs et utilisateurs. Tenue à jour des dossiers (cl. 10-12).

**Renseignements:** M. Christian de Trey, 021/692.23.11

**Adresse:** réf. 3990G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne. Publié dans la FAO le 04.02.03.

### Employé-e principal-e d'administration pour l'Institut de physique de la matière condensée de l'Université de Lausanne 60%

**Mission:** responsable du secrétariat d'un groupe de recherche: gestion du secrétariat (réception, téléphone, courrier, etc.). Rédaction et dactylographie du courrier sur la base d'indications générales. Dactylographie de travaux de recherche. Suivi de la comptabilité et du budget. Organisation de colloques (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Majed Chergui, 021/692.36.78

**Adresse:** réf. 3343G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne. Publié dans la FAO le 26.02.02.

### Employé-e principal-e d'administration au Laboratoire d'analyse ultrastructurale de l'Université de Lausanne 50%

**Mission:** assister le directeur et les membres du laboratoire, assurer le secrétariat. Correspondance, dactylographie de rapports et de textes scientifiques. Organisation de voyages et de séminaires. Gestion des dossiers du personnel. Gestion des paiements, suivi des budgets. Economat (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Jacques Dubochet, 0218692.42.80

**Adresse:** réf. 3992G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne. Publié dans la FAO le 04.02.03.

### Employé-e principal-e d'administration bilingue français-allemand pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Lausanne 100%

**Mission:** gestion administrative des dossiers d'étudiants comprenant les renseignements par téléphone et par courrier. Organisation des examens et gestion des notes. Relations tant directes qu'écrites avec les étudiants, professeurs, chargés de cours, assistants et experts. Correspondance en français et en allemand. Etablissement des horaires. Gestion de différentes bases de données sur Filemaker et sur Access (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Didier Gern, 024/423.22.03

**Adresse:** réf. 3959G, Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, M. Marc Pedroli, Rte de Cheseaux 1, CP - 1401 Yverdon-les-Bains. Publié dans la FAO le 28.02.03

### Aide préparateur spécialisé (Magasinier) H/F pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains 100%

**Mission:** tenir à jour le stock des matières et le magasin. Débiter et préparer les matières pour les fabrications. Gérer les expéditions et arrivages de matériel. Collaborer à l'agencement des locaux. Assurer des transports d'étudiants et de matériel (cl. 7-10).

**Renseignements:** M. Cyril Ottonin, 024/423.23.08

**Adresse:** réf. 3957G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, M. Marc Pedroli, Rte de Cheseaux 1, CP - 1401 Yverdon-les-Bains. Publié dans la FAO le 28.01.03.

## DFIN Département des finances

### Adjoint administratif H/F (Responsable du centre de saisie des déclarations d'impôt à Yverdon) 100%

**Mission:** élaboration, mise en oeuvre et développement du centre de saisie des déclarations d'impôt. Management du personnel. Collaboration avec les différents offices d'impôts (cl. 23-26).

**Renseignements:** Mme Dominique Errassas, 021/316.24.00

**Adresse:** réf. 3785G, Administration cantonale des impôts, Mme Dominique Errassas, Jomini 8, CP 177 - 1018 Lausanne 18. Publié dans la FAO le 04.02.03

## Responsable de recette E auprès de l'Office d'impôt du Pays d'Enhaut 100%

**Mission:** gérer et animer le service de la Recette en assurant une application uniforme et cohérente des directives fiscales du canton en matière de perception (gestion des débiteurs, du contentieux et des poursuites; gestion des petites taxes; traitement et bouclage de la comptabilité générale). Collaborer avec le service de taxation au traitement des déclarations d'impôt des personnes physiques en application des dispositions légales relevant de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA). Créer et maintenir des relations de qualité avec les contribuables et autres interlocuteurs du service (cl. 18-20).

**Renseignements:** M. Marc-Henri Blatti, 026/924.22.26

**Adresse:** réf. 3958G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

## DINF Département des infrastructures

## Architecte A ou Géographe A (H/F, Responsable de gestion) au Service de l'aménagement du territoire 50%

**Mission:** assister la cheffe de service dans le suivi de l'organisation du service et assumer la responsabilité de la gestion «aménagement du territoire» (cl. 27-30).

**Renseignements:** Mme Nicole Surchat, 021/316.74.44

Délai d'envoi des candidatures: 19.02.03

**Adresse:** réf. 3988G, Secrétariat général du DINF, M. Roland Bonzon, Riponne 10 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 04.02.03.

## Ouvrier/ère qualifié-e pour le Service des routes, Centre d'entretien et d'exploitation de la signalisation (CEES) 100%

**Mission:** assurer l'entretien et l'exploitation des compteurs de trafic. Peut être appelée-e à effectuer d'autres tâches dans le domaine de la pose de signalisation et du marquage routier (cl. 10-12).

**Renseignements:** M. Pierre Mettraux, 021/316.76.82

**Adresse:** réf. 3966G, Centre d'entretien et d'exploitation de la signalisation, M. Pierre Mettraux, La Blécherette – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

## Ingénieur-e B (en environnement) pour le Service des bâtiments, monuments et archéologie 100%

**Mission:** appui et conseil auprès des chefs de projets architectes pour permettre le respect des directives énergétiques et environnementales. Contrôle de la mise en place du plan directeur énergie. Contrôle et suivi des ordonnances fédérales OPAIR et OPB, des signatures énergétiques, des études en physique du bâtiment et de l'application des mesures touchant l'hygiène et le confort. Mise en route d'études permettant la sauvegarde du patrimoine immobilier en matière environnementale, suivi des études d'impact, participation et coordination avec le groupe Développement Durable du service (cl. 24-28).

**Délai d'envoi des candidatures:** 14.02.03

**Renseignements:** M. Yves Golay, 021/316.73.17

**Adresse:** réf. 3965G, Service des bâtiments, monuments et archéologie, M. Yves Golay, Riponne 10 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 04.02.03.

## Architecte A (Chef-fe de projets) pour le Service des bâtiments, monuments et archéologie 80%

**Mission:** veiller à la planification et à la programmation des besoins de l'Etat en matière de bâtiments (à l'exception des domaines hospitalier et universitaire), diriger les opérations de construction, assurer le conseil et l'expertise dans le domaine des bâtiments de l'Etat et prendre en charge des dossiers particuliers ou de portée générale (cl. 27-30).

**Renseignements:** M. Alexandre Antipas, 021/316.73.12

Délai d'envoi des candidatures: 14.02.03

**Adresse:** réf. 3953G, Service des bâtiments, monuments et archéologie, M. Alexandre Antipas, Pl. de la Riponne 10 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.01.03

## Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 2<sup>e</sup> arrondissement, Morges 100%

**Mission:** entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl. 8-10).

**Renseignements:** M. Gérard Grand, 021/803.50.20

**Adresse:** réf. 3947G, Voyer du 2<sup>e</sup> arrondissement, M. Gérard Grand, Riond-Bosson 1 – 1110 Morges. Publié dans la FAO le 21.01.03

## DSAS Département de la santé et de l'action sociale

## Chef-fe de projet informatique pour l'Organisme médico-social vaudois (OMSV) 100%

**Mission:** l'Organisme médico-social vaudois (OMSV) et 10 associations & fondations régionales assurent des services d'aide et de soins à domicile auprès de plus de 20'000 clients et réalisent des programmes de prévention. La qualité de nos prestations est notre préoccupation quotidienne. L'OMSV est responsable de l'évolution et de la maintenance du système informatique de tout le canton. Dans le cadre de projets de différentes natures (conseils, étude, intégration de système, maintenance), le/la titulaire aura pour mission prioritaire la coordination d'un projet de mise en œuvre d'un progiciel de gestion (ERP) dans les domaines suivants: gestion du personnel (salaires et ressources humaines); gestion comptable (finances, débiteurs, fournisseurs); logistique (stocks, achats). Missions spécifiques: mise en œuvre du progiciel, à savoir: planification, pilotage du projet; paramétrage; organisation des tests; spécification pour la reprise des données; gestion des relations avec les fournisseurs; organisation du support et de la formation; gestion budgétaire du projet: gestion du plan qualité du projet.

**Adresse:** réf. OMSV, M. Jean-Louis Dufaux, Av. de Provence 4 – 1014 Lausanne

## Economiste H/F pour le Service de la santé publique 90%

**Mission:** nouveaux emprunts et gestion du service de la dette (hôpitaux privés reconnus d'intérêt public & EMS): participer à l'élaboration des EMPD pour toutes les questions relatives au financement des investissements; vérifier notamment le poste «intérêts intercalaires». Demander des consolidations (partielles et finales) sur la base des indications de l'architecte. Elaborer les garanties bancaires relatives aux décrets votés par le Grand Conseil. Tenir à jour la liste des emprunts en cours et de leurs conditions. Etudier les conditions bancaires (taux d'intérêt notamment) afin d'établir le budget. Procéder à la correction des budgets du service de la dette en fonction des frais financiers effectifs. Gérer les rubriques budgétaires y relatives (établir le budget de subventions, puis exploiter le budget adopté par le Grand Conseil). Assurer le suivi des garanties bancaires (transfert lors de changement de raison sociale, fusions d'établissements, etc.).

EMS de formes commerciale et idéale: assurer le secrétariat de la Commission paritaire chargée d'étudier la valeur des investissements immobiliers et mobiliers et des loyers des EMS de forme commerciale. Participer aux négociations pour le renouvellement de la Convention d'investissement. Gérer les rubriques y relatives. Mettre en place et gérer le système de perception de la contribution à l'investissement des résidents hébergés dans les EMS et les divisions C des hôpitaux. Interventions sur autres dossiers EMS: soutenir les travaux du COPIL EMS et participer au groupe de coordination EMS. Peut également être chargée-e de dossiers particuliers relatifs au financement des institutions et programmes médico-sociaux (cl. 24-28).

**Renseignements:** MM. Thierry Blanc, 021/316.42.02, ou Jean-Pierre Mottu, 021/316.42.82

**Adresse:** réf. 3995G, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne. Voir la FAO du 04.02.03.

## DSE Département de la sécurité et de l'environnement

### Adjoint-e B ou C (Responsable finances et services généraux) pour le Service des automobiles et de la navigation 100%

**Mission:** diriger le service financier du SAN et cinq unités de prestations internes: la caisse principale, le service du courrier, l'économat, les archives et la centrale téléphonique.

**Renseignements:** M. Alfred Forestier, 021/316.88.03

**Adresse:** réf. 3991G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne. Voir la FAO du 04.02.03.

### Employé-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation 100%

**Mission:** Correspondancier/ère au bureau des retraits des permis de conduire (cl. 10-12).

**Renseignements:** Mme Josiane Gallandat, 021/316.89.13

**Adresse:** réf. 3963G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne. Voir la FAO du 04.02.03.

### Cantonnier/ère des lacs et cours d'eau, région de Payerne, pour le Service des eaux, sols et assainissement 100%

**Mission:** entretien des cours d'eau corrigés, selon les instructions d'un chef cantonnier ou d'un premier cantonnier, en conformité avec la loi sur la police des eaux du 3 décembre 1957 (cl. 8-10).

**Renseignements:** M. Pascal Rapin, 026/662.37.30

**Adresse:** réf. 3994G, Service des eaux, sols et assainissement, M. Pascal Rapin, Rue du Temple 6 – 1530 Payerne. Publié dans la FAO du 04.02.03

### Ingénieur-e C ou B pour le Service des eaux, sols et assainissement (Section assainissement urbain et rural) 100%

**Mission:** vous veillez à l'application de la législation en matière d'assainissement urbain, rural, agricole et individuel. Vous collaborez avec les autorités communales dans le cadre de la planification, de la construction, de la réhabilitation et du financement des ouvrages de protection des eaux. Vous assurez la coordination avec les bureaux d'ingénieurs, de géomètres et de géologues. Vous gérez les programmes d'octroi de subventions fédérales et cantonales.

**Renseignements:** M. Gérard Burnier, 021/316.75.49

**Adresse:** réf. 3955G, Service des eaux, sols et assainissement, Rue du Valentin 10 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

### Premier/ère secrétaire A (Responsable de secrétariat) au Service des automobiles et de la navigation 100%

**Mission:** diriger le secrétariat de direction et assurer le secrétariat du chef de service: organiser et coordonner les activités du personnel du secrétariat, veiller à la qualité des prestations, contrôler la gestion des différents domaines de prestations du secrétariat, prendre en charge les dossiers particuliers (par exemple, consultation de projets de loi), rédiger les procès-verbaux, assurer la correspondance et gérer l'agenda du chef de service. (cl. 18-20).

**Renseignements:** Mme Mireille Bourleaud, 021/316.88.04

**Adresse:** réf. 3967G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne. Voir FAO du 28.01.03.

### Employé-e principal-e d'administration pour la Police cantonale 80%

**Mission:** effectuer, de manière indépendante, tous travaux de secrétariat au profit du chef et des membres de la cellule de conduite du projet Police 2000 et des groupes de travail spécifiques. Exécuter tous travaux de correspondance, statistiques, classement, préparation des dossiers, tenir les procès-verbaux de séances, assurer l'accueil (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Denis Froidevaux, 021/644.80.71

**Adresse:** réf. 3964G, Police cantonale, M. Frédéric Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

### Employé-e d'administration pour la Police cantonale 100%

**Mission:** travail en équipe, lié aux traitements des paiements divers, saisie et contrôle. Travaux en relation avec le domaine comptable, facturation, passage d'écritures CCP, encaissements divers, gestion des bons du restaurant, classement, etc. (cl. 10-12).

**Renseignements:** M. Bernard Bécholey, 021/644.80.30

**Adresse:** réf. 3948G, Police cantonale, M. Pierre-André Fardel, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne. Voir la FAO du 21.01.03.

### Laborantin-e pour le Laboratoire cantonal, contrôle des denrées alimentaires 100%

**Mission:** évaluer l'authenticité des denrées alimentaires par des méthodes de biologie moléculaire (cl. 10-12).

**Renseignements:** M. Christian Richard, 021/316.43.13

**Adresse:** réf. 3956G, Laboratoire cantonal, M. Charles Charvet, Ch. des Boveresses 155 – 1066 Epalinges. Voir la FAO du 28.01.03.

## OJV Ordre judiciaire vaudois

### Substitut-e B ou Chef-fe de secteur A à l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 100%

**Mission:** gestion des dossiers de faillite.

**Renseignements:** M. Charles Kammermann, 021/316.65.10

**Adresse:** réf. 3980G, M. Charles Kammermann, Préposé aux faillites de l'arrondissement de Lausanne, Trabandan 28 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

### Assistant-e social-e A ou B à l'Office du tuteur général 50%

**Mission:** prise en charge individuelle de mandats tutélaires de représentation légale auprès de mineurs non accompagnés. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et formatives; collaboration avec l'ensemble du réseau socio-éducatif et sanitaire. Travail avec les familles et leur entourage, suivi de la procédure d'asile.

**Renseignements:** Mme Julia Kryzar Lauffer, 021/316.67.18

**Adresse:** réf. 3912G, Mme Marianne Bornicchia, Tutrice générale, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 21.01.03.

### Secrétaire juriste à l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de l'Est vaudois, Vevey 100%

**Mission:** intérêt pour le droit pénal, facilité d'adaptation, aptitude à travailler de manière précise et autonome, maîtrise de la dactylographie et connaissance usuelle de l'informatique (cl. 22-25).

**Renseignements:** M. P. Veillon, 021/923.13.50

**Adresse:** réf. 3960G, M. le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de l'Est vaudois, Quai Maria-Belgia 18 – 1800 Vevey. Publié dans la FAO le 28.01.03.

## Assistant-e social-e A ou B à l'Office du tuteur général

50%

**Mission:** prise en charge individuelle de mandats tutélaires d'adultes. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et sanitaires complexes; mise en place de dispositifs d'aide adaptés.

**Renseignements:** M. Christian Becco, 021/316.66.92

**Adresse:** réf. 3911G, Mme Marianne Bornicchia, Tutrice générale, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.01.03.

## Employé-e d'administration à l'Office des poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest

50%

**Mission:** diverses tâches administratives et gestion des dossiers de saisie de salaire au sein d'un secteur d'exécution forcée (cl. 10-12).

**Renseignements:** M. Claude Bonjour, 021/316.65.89

**Adresse:** réf. 3954G, M. Claude Bonjour, Préposé aux poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 28.01.03.

*Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.*

## BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



VIOLON D'INGRES

# Jean-Pierre Desponds, motard et cartophile

Des milliers de motos. En verre, en bois, en cire, brodées, soufflées, sculptées, saisies toutes roues dehors, les chromes étincelants, dans des pin's, des posters, des médailles ou des opercules, chantées dans des disques, réduites à

parader lors d'un tea-time déguisées en théières joufflues, des grosses – Jean-Pierre Desponds en possède trois dans son garage, dont une avec side-car – des petites dont les plus belles ou les plus étranges emportent les rêves de leur propriétaire au fil des étagères de leur vitrine. «En fait, il ne me manque pas un objet où ne figure une moto, à l'exception peut-être de dessous-de-verres», s'exclame Jean-Pierre Desponds, responsable de la gestion du mobilier à la centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV). Les placards, ceux de la cuisine ne sont

pas épargnés, la cave, les étagères et tous les recoins libres de meubles, sont peu à peu investis par les trouvailles de cet énergique collectionneur en manque chronique de place. «Je sais ce que je possède mais je dois avouer que parfois je ne me rappelle plus dans quel carton ou quelle armoire j'ai rangé tel ou tel objet». Il en est conscient, après 40 ans de patientes récoltes et de trocs, il serait temps de commencer à songer à classer, à indexer... Mais chasseur dans l'âme et non pas comptable, il ne parle jamais de spéculations ou d'argent, cela ne l'intéresse pas. Il n'est d'ailleurs pas capable de chiffrer précisément l'étendue de

ses collections. Car outre les motos (après un temps de réflexion Jean-Pierre Desponds estime en posséder environ 10 000 pièces), il s'adonne également à la cartophilie (il est par ailleurs vice-président et membre fondateur de la société romande du genre), à la philatélie

(sa première collection est née alors qu'il était gamin) et à l'œnemesiophilie, mot savant derrière lequel se cachent des classeurs d'étiquettes de bouteilles de vin.

Une collectionniste qui ne trouve pas d'antécédents familiaux connus mais qui permet à sa victime de garder l'esprit aux aguets, de se cultiver et de s'ouvrir à toutes sortes de sujets. De l'Egypte en passant par les paysages, les villes, les photos historiques de Lausanne ou les motos, autant de morceaux du vaste



*Son side-car BMW de 1967, autrefois propriété de la gendarmerie, assure un franc succès à Jean-Pierre Desponds lorsqu'il participe comme motard à différentes manifestations.*

monde qui s'invitent dans l'appartement lausannois du couple Desponds. «Toutefois, si mes collections demeurent une passion nécessaire à mon équilibre, à l'instar de mes autres loisirs tels que le volley-ball ou la gym, mes priorités vont vers ma famille et mon travail» auquel il se rend à moto bien sûr. La preuve: il peut très bien les oublier pendant deux à trois mois avant que de foncer de plus belle. Car si «une collection doit bouger, évoluer, elle doit aussi se faire désirer», conclut Jean-Pierre Desponds, l'œil aussi clair que malicieux.

Annika Gil



# Dans le ventre du CHUV

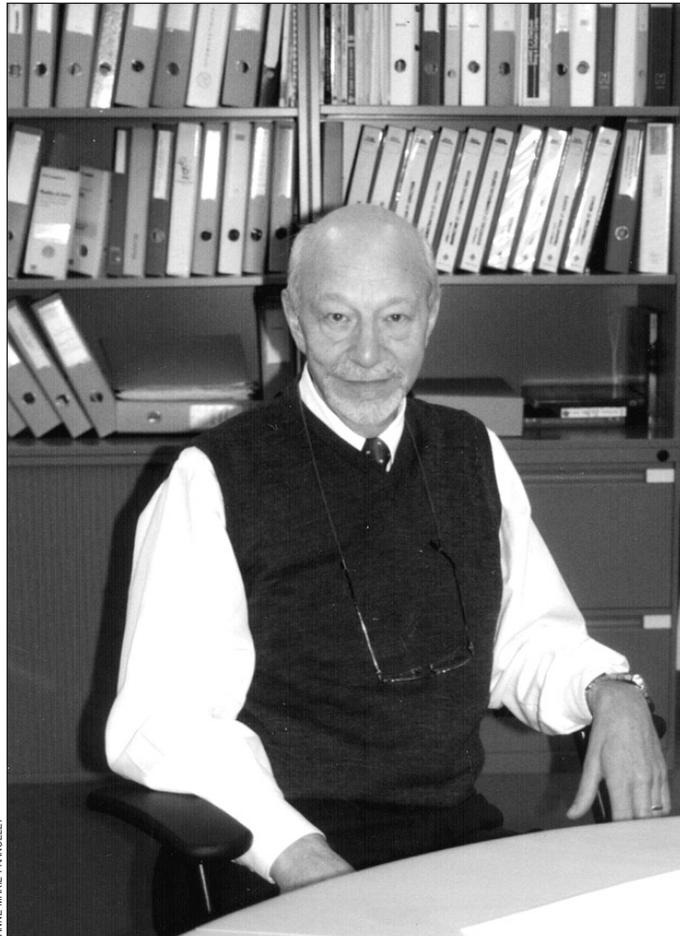
*Ils ont aussi des blouses blanches, mais personne ne les voit. Ils sont indispensables à la bonne marche du CHUV, sont aux petits soins des patients et des employés, mais personne ne les remarque. Et pour cause! Ils travaillent au sous-sol, au niveau 04 du bâtiment principal du CHUV, et concoctent dans la plus grande discrétion des petits plats équilibrés et délicieux.*

Plus de 200 personnes (correspondant à 191 postes à temps complet) représentant 35 nationalités différentes travaillent dans les cuisines du CHUV. Ils sont diplômés de l'école hôtelière, cuisiniers ou cuisiniers-diététiciens, bouchers, pâtisseries, secrétaires ou laveurs de vaisselle et, tous ensemble, vont permettre la réalisation de mets pour les restaurants du CHUV, des Ecoles des infirmiers de Chantepierre et du Bâtiment Nestlé. Ils collaborent en outre avec la cuisine de l'Hôpital de Cery et réalisent également des apéritifs ou des repas sur commande spéciale, par exemple, pour un congrès ou pour un départ à la retraite.

Les premiers prennent le service à 6 heures et mettent les croissants au four ou préparent les sandwiches. Les derniers terminent leur travail aux environs de 21 heures et nettoient de fond en comble la cuisine ou le restaurant. Durant ce laps de temps, l'équipe prépare les petits-déjeuners, les repas de midi et du soir et les mille et un plats spéciaux qu'il faut concocter pour les patients devant suivre un régime. Du travail, bien sûr, mais aussi beaucoup de patience et de méticulosité pour que tout le monde reçoive son bon plateau.

## Succès fou: une chaise, 4 clients

En semaine, ce sont 4500 à 5000 repas servis par jour (midi et soir), alors que le week-end, il y en a un peu moins que la moitié, explique Roland Manz, chef du service de la restauration du CHUV. Le restaurant du personnel, toujours le même depuis la naissance du CHUV il y a 20 ans, accueille chaque jour entre 2500 et 3000 personnes (le week-end, entre 400 et 500 par jour). Il compte 620 places intérieures et 200 places extérieures, mais il est aujourd'hui saturé: «A midi, on occupe quatre fois les chaises, c'est complètement



ANNE-MARIE FRANGELET

Roland Manz, chef du service de la restauration du CHUV.

fou», ajoute Roland Manz. Un projet d'agrandissement est d'ailleurs en cours qui propose la réalisation de 150 places supplémentaires ainsi que la création d'une cafétéria pour le personnel. On en parlera donc à nouveau en temps voulu.

## Le nec le plus ultra

Tout le monde le dira: le restaurant du CHUV, c'est un peu le Girardet des cantines d'entreprises. D'abord, il y a le choix: trois plats sont proposés, dont un végétarien pour un montant modique puisque une subvention est accordée. Difficile, en fait de chiffrer ce petit coup de pouce étatique, mais on estime que la subvention se monte à 70 ou 80 francs par mois par poste de travail, ce qui représente une somme d'un peu plus de 3 francs par jour, explique Roland Manz. Mais c'est vrai aussi qu'une

entreprise comme le CHUV ne pourrait pas vivre sans restaurant: le personnel, en grande majorité, dispose d'une pause très courte à midi et certains ne peuvent tout simplement pas aller manger à l'extérieur car ils peuvent être appelés à tout moment.

## Une assiette au CHUV? Un travail interdisciplinaire!

Outre les trois assiettes du jour, le personnel comme les patients trouvent également toute une palette de mets à la carte, qui sont un peu plus chers, pour le personnel, parce qu'ils ne bénéficient d'aucun subsidé. Enfin, à part la question du choix, il y a surtout un souci constant de donner le meilleur aux personnes qui dégustent les repas du CHUV. «C'est probablement ce qui a le plus changé en 20 ans, ajoute Roland Manz. Aujourd'hui, il y a un travail interdisciplinaire entre l'unité nutrition clinique et la restauration qui fait que nous pouvons proposer une alimentation équilibrée et saine à tous. Par exemple, dans le cadre du fameux régime crétois, qui implique qu'il y a moins de maladies cardio-

vasculaire chez les personnes vivant dans les pays méditerranéens, nous appliquons ce principe et avons mis sur pied une campagne sur la cuisine méditerranéenne.»

Mais qui propose, par exemple, un couscous ou des croûtes forestières tel ou tel jour? En fait, un plan est établi pour deux semaines, environ trois mois à l'avance, par une Commission des menus composée de la cheffe des restaurants, les 3 chefs de cuisine, les diététiciens et le chef du service de la restauration du CHUV. Ensemble, ils proposent trois menus différents à midi, deux le soir et une offre à la carte. A partir de ce plan, les diététiciens et les cuisiniers en diététique concoctent un plan pour les régimes suivis par les patients.

Une fois ces plans élaborés, les responsables passent à la prévision des ventes et

calculent, selon des statistiques, ce qu'il faudra acheter pour préparer les mets. En fait, le personnel de restauration travaille avec des fiches contenant des recettes, mais il y a également une équipe qui prépare des nouveaux petits plats.

### Le client ne peut pas «changer d'auberge»

Roland Manz, qui mange d'ailleurs tous les jours à midi au restaurant du CHUV, de Chantepierre ou du bâtiment Nestlé, tient à passer une fois par jour dans les cuisines et restaurants pour rester en contact avec les collaborateurs. «Nous avons besoin de toutes les personnes qui travaillent ici et mon souci



*Desserts à choix, fromages ou fruits, pour les 4500 et 5000 repas servis en semaine par les cuisines du CHUV*

constant est d'aménager pour chacun un espace de responsabilité propre à lui, pour que chacun ait un intérêt de venir au travail et si possible du plaisir. Ils ont tous un souci de bien faire leur travail et il est important de respecter chacun: je me souviens d'un laveur de vaisselle qui m'avait dit un jour qu'il tenait à bien faire son travail, car il voulait que le patient, qui ne peut changer «d'auberge», mange dans de la vaisselle propre. D'où l'importance, dans les relations quotidiennes, de respecter «l'autre», de dire bonjour, de se parler. «C'est important pour obtenir un travail bien effectué», conclut Roland Manz.

Anne-Marie Francelet

## Bienvenue dans les cuisines

Ce qui surprend, lorsqu'on arrive dans les cuisines du CHUV, situées au niveau 04 du bâtiment, c'est l'étendue. «On dit qu'il y a 4500 m<sup>2</sup> de surface», explique un des deux maîtres des lieux, Jean-Jacques Rensch, chef de cuisine. Sur place, bouchers, pâtisseries ou cuisiniers jonglent avec les steaks, les poires à la vanille ou les pommes de terre rôties. Tout est réglé comme sur du papier à musique: pas d'excitation comme on pourrait se l'imaginer dans une cuisine de cette dimension, mais beaucoup de courtoisie, chacun vaquant à ses occupations.

### Révoque la corvée de l'épluchage

Et c'est parti pour une visite des lieux, non sans avoir préalablement enfilé une blouse blanche pour cause d'hygiène. On arrive dans la première pièce où sont entreposés les différents articles qui permettront de composer le menu. «Il y a 15 ans, vous auriez trouvé ici plein de personnes qui épluchaient fruits et légumes», explique Jean-Jacques Rensch, mais aujourd'hui c'est terminé. C'est une entreprise extérieure qui livre les pommes de terre ou carottes, fraîchement cueillies et préparées dans des sachets sous vide.»

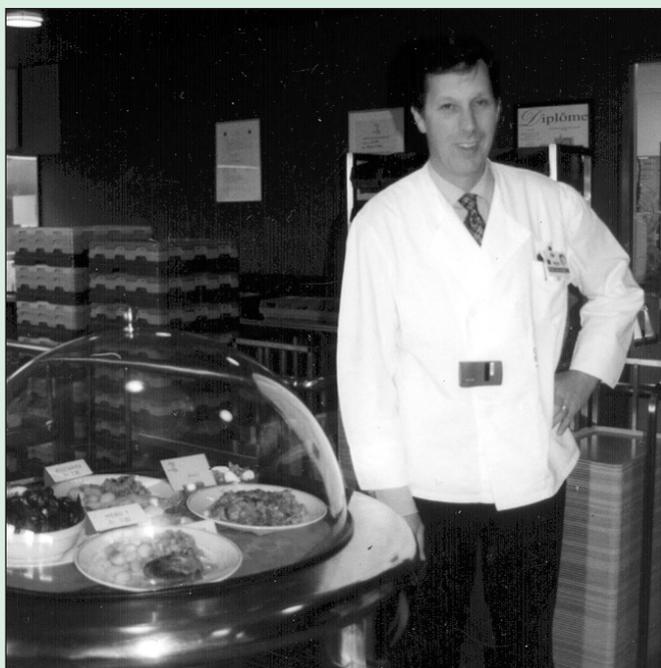
### Le règne de l'hygiène absolue

Un peu plus loin, dans un espace clos muni de grandes fenêtres, ce sont les bouchers qui sont en train de couper des escalopes et de préparer une saucisse aux choux maison. Dans une cuisine géante comme celle du CHUV, tout est compartimenté pour des raisons d'hygiène. Ainsi, chaque

gamme de produits se travaille dans une pièce spéciale dotée de son propre réfrigérateur: les fromages ont leur propre frigo, tout comme les poissons, les fruits et légumes, les pâtisseries ou la viande. Dans un couloir, l'on trouve deux fours. «C'est ici que nous fumons notre saumon. Cela revient moins cher et c'est bien meilleur», explique-t-il.

### Allergies, goûts: petits plats personnalisés

Puis on arrive dans la cuisine principale proprement dite, séparée par un espace: à droite, les cuisiniers préparent les repas pour le personnel du CHUV, à gauche les cuisiniers-diététiciens concoctent les plats pour les patients. «Parfois, il y a des plateaux qui sont faits pour une seule personne. Par exemple, pour un patient souffrant d'allergie au chrome ou au nickel, on ne peut pas cuire les aliments dans n'importe quelle casserole. Parfois, dans le cas d'enfants venant de pays lointains et qui vont rester juste une ou deux semaines pour subir une opération, l'on se débrouille, avec l'aide d'un collaborateur en cuisine de la même nationalité, pour préparer quelque chose que le petit aura



*Jean-Jacques Rensch, chef de cuisine, devant les différents plats du jour proposés aux patients et clients du CHUV*

du plaisir à manger. Nous préparons alors un mets spécial pour lui», explique Jean-Jacques Rensch.

De 11h30 à 12 h30, c'est la grande opération à la chaîne: autour d'un tapis roulant, une vingtaine d'employés remplissent les plateaux pour les patients à l'aide d'une fiche personnelle mentionnant ce qu'il faut mettre exactement. Les plateaux seront ensuite tous contrôlés par un diététicien puis mis dans des chariots qui seront emmenés dans les étages. Dans les chambres et dans les restaurants, les patients et le personnel n'ont plus qu'à savourer le travail réalisé dans les cuisines du CHUV.

AMF



# BCV: l'Etat de Vaud dépose plainte pénale suite à l'expertise de Me Paolo Bernasconi

*L'enquête de l'expert relève des infractions donnant matière à engager des procédures pénales: faux dans les titres, gestion déloyale, faux renseignements sur les entreprises commerciales et infractions réprimées par la Loi fédérale sur les banques.*

Le Conseil d'Etat a pris connaissance en même temps que la Banque cantonale vaudoise (BCV) des conclusions de l'expertise de Me Paolo Bernasconi sur les responsabilités à l'origine des pertes de la BCV et de leur constatation tardive dans ses bilans. L'enquête conclut qu'il y a matière à engager des procédures pénales au vu des infractions relevées: faux dans les titres, gestion déloyale, faux renseignements sur des entreprises commerciales et infractions réprimées par la Loi fédérale sur les banques.

Les conclusions de Me Bernasconi révèlent que des manipulations comptables imputables à tout le moins à l'exercice 1996 sont à l'origine de l'identification et de la présentation tardive des besoins de fonds propres auxquels la BCV a été confrontée. En outre, dès l'exercice 1997 et jusqu'en 2000, la méthode de provisionnement a été modifiée afin de maintenir constant le niveau des provisions en deçà des besoins réels.

L'Exécutif a pris note que la responsabilité de certaines personnes, anciennement

membres des organes dirigeants de la Banque, était engagée. Conformément aux engagements qu'il a pris en octobre 2002, le Conseil d'Etat a décidé de déposer une plainte pénale fondée sur les conclusions du rapport de Me Bernasconi.

## Agir en connaissance de cause

Le Conseil d'Etat et la BCV avaient mandaté Me Bernasconi afin que la vérité soit recherchée dans un esprit de sérénité. Tous deux ont toujours estimé que toute la lumière devait être faite sur ce dossier et que, si des infractions étaient constatées, il y aurait lieu de sanctionner les responsables. Les recherches de l'expert permettent aujourd'hui au Conseil d'Etat d'agir en justice en toute connaissance de cause.

L'expertise – dont les conclusions sont rendues publiques mercredi 29 janvier – avait été demandée dans le prolongement de la décision du Conseil d'Etat de souscrire aux besoins de provisions et de fonds propres de la BCV pour un montant global de 1,25 milliard de francs. Comme convenu, les conclusions de l'expert ont été rendues dans les délais impartis, soit avant l'assemblée générale extraordinaire de la BCV fixée au 5 février 2003.

## Coopération totale

Me Bernasconi a investigué sur des dossiers portant sur les années allant de 1994 à 2000. Il réserve ainsi ses conclusions sur les exercices 2001 et 2002, dont l'examen incombe désormais au juge d'instruction dans le cadre de l'enquête pénale. Dans l'accomplissement de son mandat, l'expert a bénéficié de la coopération totale de l'Etat et de la Banque puisque les secrets de fonction et professionnel, mais également le secret bancaire, ne lui ont pas été opposés. Le Conseil d'Etat a décidé du principe de la transmission de l'intégralité du rapport au Juge d'instruction ainsi qu'à la probable commission d'enquête parlementaire.

L'Exécutif constate avec satisfaction que les actuels dirigeants de la BCV ont également décidé du dépôt d'une plainte pénale. Il salue les décisions énergiques prises par la nouvelle équipe en place, qui témoignent de sa volonté de tirer un trait sur le passé et soutient la Banque dans les efforts considérables qu'elle entreprend pour faire face à ses défis. – com



Siège de la Banque cantonale vaudoise, à la Place Saint-François, à Lausanne.

## Ancien directeur général de la Banque, le chef de l'Administration cantonale des impôts change d'affectation

En lien avec les conclusions de l'expertise de Me Paolo Bernasconi sur les responsabilités à l'origine des pertes de la BCV et en rapport avec la plainte pénale déposée par le Conseil d'Etat, Jean-Marie Brandt, ancien membre de la direction générale de la banque jusqu'en 1998, a offert de quitter sa fonction de chef de service de l'Administration cantonale des impôts (ACI). Il souhaite ainsi éviter tout risque d'interférence entre ses activités actuelles et passées et avoir la possibilité de d'assurer sa défense.

A regret, le Conseil d'Etat a pris acte de cette offre; il salue l'excellence du travail et la loyauté de M. Brandt à la tête de l'ACI. Il lui proposera prochainement une autre affectation, moins exposée. Il a nommé Eric Horisberger, actuel chef de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville, au poste de chef ad interim de l'ACI.

En qualité de membre de la direction générale de la BCV jusqu'à fin 1998, Jean-Marie Brandt a participé à la conduite opérationnelle de l'établissement au moment des faits incriminés par Me Bernasconi. Bien que non cité personnellement dans les conclusions de l'expertise, il a proposé de quitter la direction de l'ACI, poste stratégique et exposé s'il en est, pour se voir attribuer d'autres tâches.

Le gouvernement vaudois tient à relever la qualité du travail accompli par Jean-Marie Brandt à la tête de l'ACI. En effet, ce chef de Service a modernisé en profondeur l'administration fiscale au travers du Programme Harmonie 2006. Cette réforme comprend notamment la réorganisation des offices d'impôt, l'instauration de la formation interne, la refonte de l'informatique fiscale et enfin la mise en œuvre de la taxation annuelle postnumerando. Le Conseil d'Etat remercie chaleureusement M. Jean-Marie Brandt pour son excellente gestion de ces dossiers complexes.

## Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

## DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

### Crédit pour informatiser les données relatives aux réseaux de distribution d'eau

Il n'existe actuellement aucune vision globale et à jour des réseaux d'eau. Les données disponibles existent sous forme de plans ou cartes sur support papier et sont gérées indépendamment par l'Etablissement cantonal d'assurance en cas d'incendie et par le laboratoire cantonal. La gestion des dossiers relatifs aux eaux de boisson et à la lutte contre le feu ne permettent plus de garantir le niveau de sécurité nécessaire dans ces deux domaines. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accorder le crédit de 966000 francs pour informatiser ces données.

*Gilbert Duruz, chef de l'Unité informatique départementale, 021 316 02 30*

### Vers un nouveau plan de mesures pour la protection de l'air à Morges et à Lausanne

Les mesures prévues pour répondre aux normes fédérales en matière de pollution atmosphérique à Morges et à Lausanne sont insuffisantes pour atteindre leur objectif en 2010. C'est ce que révèlent les dernières études du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN). Le Conseil d'Etat a chargé le SEVEN de préparer, avec la collaboration des communes concernées, une refonte complète des plans de mesures de l'agglomération lausannoise et de Morges, en un nouveau plan unique et actualisé.

*Dr H. Rollier, Chef du Service de l'environnement et de l'énergie, 021 316 43 60.*

*Dr S. Rodriguez, Service de l'environnement et de l'énergie, 021 316 43 60.*  
*Bernard Klein, Laboratoire cantonal, 021 316 43 39*

## DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

### Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à la consultation fédérale portant sur la ratification des articles 2 et 3 du premier Protocole additionnel de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces articles concernent le droit à l'instruction et le droit à des élections libres.

*Me Christine Maurer, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45*

## DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

### Le Conseil d'Etat explique sa décision sur l'Hôpital de Lavaux

Le Conseil d'Etat a pris acte de la résolution du Grand Conseil lui demandant de reporter la décision d'affectation définitive de l'Hôpital de Lavaux après l'examen du rapport sur la politique sanitaire par le Parlement au printemps 2003. Cependant, il n'entend pas revenir sur sa décision de changer la mission de l'Hôpital de Lavaux au 1er juin 2003, pour plusieurs raisons, notamment le besoin urgent de lits de réadaptation dans la région lausannoise.

*Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 316 42 41*

## DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

### Classification salariale des futurs diplômés de la HEP

Le Conseil d'Etat a adopté la classification salariale des futurs maîtres diplômés de la HEP dont les premières volées sortiront en février et juillet 2003. Cette classification revêt un caractère provisoire et ne préjuge pas des résultats de la démarche globale en cours de description et classification de l'ensemble des fonctions de l'Etat (DECFO). Elle se fonde sur l'augmentation des exigences à l'admission dans la HEP et sur l'allongement de la formation. Ainsi, sur la base des fonctions et classifications actuelles, les futurs diplômés de la HEP bénéficieront, dès le début de leur activité, de deux augmentations annuelles. Sont concernés : les généralistes (cycle initial, primaire et de transition) ; les semi-généralistes et les maîtres d'une discipline spéciale.

*Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation (SESSFO), 021 316 34 01*



LYNNE COHEN

Un établissement thermal, un endroit à la fois banal et à l'apparence étrange dont se nourrit la photographe Lynne Cohen

# Le No man's land de Lynne Cohen

*Salles de cours, installations d'entraînement militaire, laboratoires scientifiques. Autant de lieux dont l'homme est absent, laissés à eux-mêmes, à un vide inquiétant.*

L'artiste américaine Lynne Cohen est captivée par les lieux d'apparence banale mais auxquels la mise en scène *high tech*, la froide mise à nu et surtout l'absence de tout être humain confèrent un caractère irréel, angoissant, inaccessible. Des intérieurs fonctionnels à l'instar de salles de cours, de laboratoires ou d'établissements thermaux qui par l'action de la photographe perdent toute leur utilité pour ne devenir que des espaces remplis d'un vide ambigu.

## Entre esthétisme et violence

Un univers angoissant que Lynne Cohen décrit ainsi: «L'emplacement de mobilier dit très clairement qui est le maître des lieux. Il délimite une frontière entre eux et nous. Mais la présence humaine ne se fait pas seulement sentir dans la disposition du mobilier; les canapés et les chaises ressemblent à des gens. Les pièces contiennent de nombreuses allusions au corps humain: mannequins, schémas ou silhouettes. Souvent aussi, on perçoit une présence humaine un peu inquiétante, on décèle un indice d'une activité qui vient de se terminer ou s'apprête à commencer.» Les photographies de Lynne Cohen possèdent à la fois une forte dimension sociologique et une grande qualité esthétique. Bien que

léchées dans leur mise en scène et anodines par leur sujet, elles témoignent cependant d'un monde de simulacres généralement lié à la violence, à la maladie ou à la mort.

## Une rétrospective qui consacre plus de 10 ans de succès

L'exposition du Musée de l'Elysée est la plus vaste rétrospective consacrée à cette artiste, née en 1944 dans le Wisconsin. Aujourd'hui établie au Canada, où elle enseigne encore actuellement au département des arts graphiques de l'Université d'Ottawa, elle connaît un succès international depuis 1990, avec des expositions à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Com./AG

Exposition du 6 février au 30 mars. Musée de l'Elysée, Lausanne. Du lundi au dimanche: de 11h à 18h. **Visites commentées gratuites les dimanches 9 février, 9 et 30 mars, à 15h et à 16h. Jeudi 13 mars, à 18h30, conférence de Jean-Pierre Keller, professeur de sociologie de l'image à l'Université de Lausanne: «Froideur sous haute tension». Jeudi 27 mars, à 18h30, conférence de Christophe Blaser, conservateur adjoint du musée: «Le paradigme architectural dans la photographie et l'art d'aujourd'hui». Infos: 021 316 99 00 ou [www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)**

## Expositions

**CHUV, Lausanne.** Le jeune créateur Antoine Delarue expose *des hauts-reliefs et des peintures récentes* dans le hall principal. A voir jusqu'au 27 février.

**EPFL, Ecublens.** Christine Mottet expose ses peintures à l'huile et techniques mixtes sur supports divers. ELA 010. Jusqu'au 14 mars.

**Espace Arlaud, Lausanne.** *Premiers hommes dans les Alpes, de 50'000 à 5000 avant J.-C* à découvrir jusqu'au 16 mars. me-ve 12h-18h, sa-di 11h-17h.

**Cabinet cantonal des estampes, Vevey.** Deux expositions à découvrir au Musée Jenisch: *Graver la lumière, L'héliogravure d'Alfred Stieglitz à nos jours, ou la reconquête d'un instrument perdu* et *Henry Meyer, Gravure, et plus si entente...* A voir jusqu'au 2 mars, mardi - dimanche: 11h-17h30.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.** *Accrochage [Vaud 2003]*, exposition des œuvres récentes d'artistes vaudois ou vivant dans le canton de Vaud. Jusqu'au 6 février.

## Spectacles

**Racines**, promenade bolivienne lyrique et musicale interprété et mis en scène par Michèle Hertach. Musique: Florindo Alvis, poèmes: Nora Zapata-Prill. Centre pluriculturel d'Ouchy. Vendredi 14 et samedi 15 février, à 20h30. Réservation: 021 616 26 72.

**Les caprices de Marianne**, d'Alfred Musset. Par la compagnie du Loup, dans une mise en scène de Jean-Marc Galera. Vendredi 14 février, à 20h30, au Théâtre de Grand-Champ, à Gland. Réservation: 022 364 13 64.

## Musique

«**Du, wahrer Gott und Davids Sohn**», de Jean-Sébastien Bach, par l'ensemble vocal DeMusica, sous la direction de Marc Bochud. Dimanche 9 février, à 18h, à l'église de Villamont, Lausanne.

## Conférences

Lecture à la Bibliothèque universitaire du Plais de Rumine, Lausanne. Benoît Damon, *Passage du sableur*, poésie. Lundi 17 février, à 19h.

«**Edgar Degas: misogynne ou visionnaire féministe?**» par Thomas Seydoux, auditorium de la Fondation de l'Hermitage, Lausanne, jeudi 13 février, à 20h.

